



Débat public : lutter contre le réchauffement climatique, comment garantir le résultat

1

Chers amis

En novembre dernier, avec 130 personnalités, j'ai signé un appel au débat : « Pour un rehaussement de l'ambition climatique » paru dans Ouest France.

Aujourd'hui, sous l'impulsion de Amel Prieur et Pierre Calame, nous souhaitons continuer notre démarche en donnant une suite en organisant le débat que nous appelions de nos vœux.

Pour ce faire, vous trouverez sur www.assisesduclimat.fr la présentation du cycle de neuf sessions de deux heures qui se tiendront tous les jeudis du 11 février au 8 avril 2021.

Nous nous organisons de façon à recueillir vos questions, vos réactions et vos propositions afin d'alimenter et de poursuivre le débat se poursuive pour l'amplifier au cours des mois qui viennent.

L'idée est de passer d'obligations de moyens, qui se sont montrées bien en deçà des ambitions proclamées, à une **obligation de résultat** qui s'inscrit ainsi peu à peu dans le paysage intellectuel et politique. Nous pensons qu'à l'issue des neuf débats l'opinion publique y verra plus clair sur les réponses possibles et sur les transformations juridiques, politiques, économiques, sociologiques qu'elle suppose. C'est dire si nous comptons sur votre participation active.

Pour s'inscrire, dirigez-vous sur le site www.assisesduclimat.fr.

Attention : en principe la participation aux débats sera limitée à cent cinquante personnes*, taille limite pour pouvoir recueillir les réactions en temps réel.

Pour les personnes qui ne pourront pas participer, les échanges seront mis en ligne pour ré-écoute et donneront lieu à synthèse.

Alain Dubois
Président des
Acteurs Régionaux du Développement Durable
Membre du Comité 21

Les initiateurs du débat

Pierre Calame, Ecole polytechnique, est un ancien haut fonctionnaire français du ministère de l'[Équipement](#) où il a été chercheur au Centre d'Études et de Recherches sur l'Aménagement Urbain, sous-directeur à la Direction de l'Urbanisme et du Paysage. Il rejoint la Délégation aux Affaires Européennes et Internationales.

Il devient ensuite secrétaire général du groupe international sidrurgique USINOR

Il a été [directeur général](#) de la [Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme](#) de 1988 à 2009 et en préside aujourd'hui le Conseil de fondation.

Il est auteur de nombreux ouvrages sur le rôle de l'Etat dans la société contemporaine, sur la démocratie et la gouvernance, notamment « *Mission possible, penser l'avenir de la planète* » et « *un territoire pour l'homme* »



Pierre Calame



Armel Prieur

Armel Prieur, ancien fonctionnaire européen, Président de l'Association pour l'Emploi sans carbone

La Lettre d'invitation de Pierre Calame

La lutte contre le réchauffement climatique : des obligations de moyens à une obligation de résultat

Chers amis

Le 10 novembre 2020, une tribune signée par plus de cent personnalités paraissait dans Ouest France. En voici un extrait :

" le rapport du Haut Conseil pour le Climat d'octobre 2020 montre que notre empreinte carbone a augmenté de 1995 à 2005 et connaît depuis lors une diminution, se situant aujourd'hui autour de 11,5 tonnes par habitant et par an, au même niveau qu'en 1995. Depuis les années 2010 les émissions importées ont dépassé les émissions sur le territoire national. Un changement radical de notre modèle de vie et de développement s'impose. Qui en doute encore ? Mais comment changer de braquet ? Avec quels outils économiques ? Motus et bouche cousue.

Organisons en France un débat ouvert sur la manière d'être à la hauteur des engagements que nous prenons. Passons d'une obligation de moyens à une obligation de résultat. Nous nous sommes engagés à plafonner notre empreinte carbone globale annuelle et réduire le plafond de 6 à 7 % par an. Débattons publiquement de la manière de le faire, en conciliant l'efficacité des moyens engagés et l'exigence de justice sociale. »

Oui, débattons-en publiquement ! Dans la foulée de cette tribune, nous avons mis en commun nos réflexions pour aboutir à **un cycle de neuf débats de deux heures** en visio conférence, tous les jeudis après-midi à partir du 11 février. Vous trouverez ci-joint la présentation des neuf séances...

À l'exception de la première séance, qui se déroulera de 16h à 17h30, les autres séances se tiendront de 18 à 20 heures. Toutes les séances seront organisées sur la plate-forme Zoom sur le même modèle : un sujet ; deux à quatre intervenants de haut niveau ; la possibilité pour les participants de poser des questions et un sondage en ligne pour identifier les questions les plus importantes ; une réponse des intervenants ; une synthèse.

La participation est gratuite mais suppose une inscription sur le site www.assisesduclimat.eu. Nous allons limiter les inscriptions à cent cinquante personnes pour permettre que questions et réponses restent gérables. Vous pouvez vous inscrire soit à l'ensemble du cycle soit à une séance particulière. Le choix des participants se fera de la manière suivante : priorité à ceux qui s'engagent à suivre l'ensemble du cycle ; et priorité en fonction de l'ordre d'inscription.

Ce cycle est le fruit d'une initiative personnelle du petit groupe à l'origine de la tribune d'appel à débat, pour éviter une récupération volontaire ou non par un réseau particulier. Olivier Pastor en assure l'organisation technique. Pierre Calame et Armel Prieur en assurent l'organisation intellectuelle.

Neuf débats et une obligation de résultats

Face au réchauffement global, comment passer à une obligation de résultat ?

Voilà la question que nous souhaitons porter chaque jeudi du 11 février au 8 avril prochain dans la continuité de l'Appel des 140 signataires publié la presse le 10 novembre 2020 dans Ouest France.

Débat public : lutter contre le réchauffement climatique, comment garantir le résultat ?

Il s'agit d'une série de neuf débats publics de deux heures permettant de se familiariser avec l'idée d'obligation de résultat, d'explorer les différentes modalités possibles pour satisfaire à cette obligation et d'interpeller les pouvoirs publics sur la manière d'assumer leurs responsabilités.

Chaque débat sera introduit par deux ou trois intervenants, puis une séquence par petits groupes avec un rapporteur choisi librement en leur sein permet d'engranger les questions, les demandes d'éclaircissement, les objections et les propositions ;

Une synthèse des questions et propositions sera assurée par le rapporteur général de chaque débat. Le neuvième et dernier débat sera consacré à la synthèse générale des propositions qui sera adressée à l'opinion publique, aux pouvoirs publics et à un panel de citoyens (a priori les 150 de la Convention citoyenne pour le climat).

Modalités de valorisation des débats : les interventions préliminaires seront enregistrées et feront l'objet d'une vidéo ; les discussions entre participants feront l'objet d'une synthèse ; un court livret à destination d'un large public sera réalisé à partir de l'ensemble des interventions et des échanges.

Séances supplémentaires : les organisateurs de chaque séance et les participants auront toute liberté pour intercaler des séances supplémentaires quand un approfondissement s'impose ; ils s'organiseront alors librement pour le faire et pour assurer la synthèse à destination de tous

Séance 1 (jeudi 11 février de 16h à 17h30) : Sur quelle métrique baser l'obligation de résultat ?

Face au réchauffement global, les objectifs d'atténuation sont actuellement définis en termes d'émissions territoriales, calculées à partir des inventaires nationaux. Ces inventaires, harmonisés à partir de méthodologies validées par le GIEC, sont soumis à la vérification des Nations Unies. Les inventaires nationaux ne tiennent pas compte des émissions incorporées dans les biens et services importés, ni de celles résultant de l'usage des biens exportés. La prise en compte de ces émissions indirectes permet de calculer des « empreintes carbone ». La première séance du séminaire est consacrée à l'étude de ces métriques en cherchant à éclairer trois questions :

- Quel est le degré de corrélation ou de décorrélation entre l'empreinte carbone et les émissions territoriales ?
- Faut-il compléter la métrique de l'inventaire par celle de l'empreinte ?
- Si oui, comment pondérer le poids relatif des deux indicateurs dans la définition et le suivi des objectifs d'atténuation ?

Introduction de la séance : Jean Jouzel, Président

Exposé liminaire : Christian de Perthuis, Rapporteur de séance « la triple empreinte climatique (territoriale, de consommation, de production) »

Intervenants :

- Corinne Le Quéré (HCC) : comment intégrer les émissions indirectes dans les objectifs climatiques ?
- Arnaud Leroy (ADEME) : les bases de données carbone de l'ADEME, état de l'art et apports potentiels à la démarche
- Jérôme Boutang (CITEPA) : Peut-on faire évoluer les inventaires pour une meilleure prise en compte des émissions indirectes ?

Débat général

Conclusion de la séance : Jean Jouzel

Lien vers autres séances : pour passer à une obligation de résultat des États et des citoyens, on n'échappe pas au niveau européen et au niveau national à un rationnement de l'énergie fossile. Reste à définir comment pratiquer le rationnement dans un esprit de justice sociale. Dans les débats à venir, on va examiner les propositions mises sur la table par les uns et les autres en allant aussi loin que possible dans leur examen.

Acteurs Régionaux du Développement Durable - *Demain l'Environnement* - Adresse : 7 rue du Loose Veld 59190 Hazebrouck
Portable : 06 08 47 14 88 - Courriel : declimclimat2020@gmail.com - FB : @DeclicClimat2020 – Janvier 2021

Débat 2 (jeudi 18 février de 18 à 20h) : L'approche européenne

- Le Green Deal à l'épreuve de l'obligation de résultat ;
- Engagements de l'Union européenne de réduction des émissions et évaluation de l'empreinte carbone de la société européenne ; répartition de l'empreinte entre les différents pays européens ;
- Présentation des axes principaux du Green Deal à l'épreuve de la justice sociale ;
- Généralisation ou abandon des ETS (marché carbone entre grandes entreprises), ajustement aux frontières, compatibilité avec les règles de l'OMC

Autour de Michèle RIVASI seront présents des parlementaires européens, représentants de la Commission et des ONG européennes. Le député européen de Belgique Philippe Lamberts a annoncé sa participation avec l'enthousiasme qui le caractérise si bien !

5

Débat 3. Assumons-nous collectivement nos responsabilités face au réchauffement climatique ? (Jeudi 25 fév. 18h)

Des sociétés à irresponsabilité illimitée à des sociétés assumant leurs responsabilités face au climat

- D'année en année nous constatons que nos engagements internationaux et nationaux ne sont pas respectés, sans aucune conséquence ni juridique, ni politique. Pourquoi ? Parce que la définition traditionnelle de la responsabilité telle qu'elle est inscrite dans nos systèmes juridiques ne dit rien sur les conséquences collectives de nos actes sur le long terme : la responsabilité limitée de chacun crée des sociétés à irresponsabilité illimitée

- Une responsabilité étatique limitée à des obligations de moyens
- Une responsabilité des entreprises limitée au respect des normes et des lois
- Une responsabilité des acteurs financiers limitée à la promotion d'investissements verts

Suffit-il d'inscrire le crime d'écocide dans la Constitution pour régler le problème ?

Mais des réactions se font jour, par exemple les actions en justice, en France et dans de nombreux pays pour invoquer la responsabilité des pouvoirs publics face au non-respect de nos engagements internationaux (ex de la position du rapporteur du Conseil d'Etat face au recours de la commune de Grande Synthe)

Suffit-il d'évolutions de la responsabilité en France ?
Comment porter le débat au niveau européen ?

Autour de Corinne Lepage et Pierre Calame seront présents des juristes et analystes de la responsabilité climatique et sociale.

Débat 4. Quelles solutions sont envisageables pour satisfaire à l'obligation de résultat ? (Jeudi 4 mars 18h)

L'obligation de résultat revient à plafonner l'empreinte carbone des Français et des Européens avec un impératif de justice sociale. Quelles sont les solutions possibles ?

Au cours du débat on présentera les différentes solutions mises en avant par différents réseaux ou spécialistes, présentées chacune par ceux qui les promeuvent en se demandant à chaque fois : si elle permettent d'atteindre effectivement le résultat ; si elle respecte le principe de justice sociale ; si elle est compatible avec nos engagements européens (marché unique) et mondiaux (OMC) ; si elle est applicable au seul niveau français :

- L'action par la taxation de l'énergie fossile (avec redistribution en faveur des ménages les plus modestes et avec taxation aux frontières ;
- L'action par la généralisation du marché carbone européen (ETS) ;
- Une mise aux enchères des émissions avec redistribution égale du produit de la vente à tous les citoyens ;
- L'action par l'impôt des revenus les plus élevés couplé avec des investissements publics massifs au niveau français et européen (banque climat)
- Les quotas individuels (le compte carbone), ce qui revient à une répartition égalitaire du rationnement.

Cette séance exposant la palette des démarches possibles mobilisera Christian de Perthuis, Géraud Guibert (La Fabrique écologique), Gilles Berhault (Comité 21) et les porteurs des solutions décrites.

Débat 5 : approfondissement de l'action par la taxation de l'énergie fossile (jeudi 11 mars 18h)

- Quel niveau et quelle évolution de la taxation pour assurer une réduction de l'empreinte totale de 6 à 7 % par an (la première séance aura permis de préciser le rythme annuel de réduction de l'empreinte carbone pour respecter nos engagements internationaux)?
- Comment assurer la justice sociale, comment faire en sorte que la restitution aux familles les plus modestes n'annule pas l'efficacité de la mesure ?
- Comment rétablir les conditions de concurrence honnête avec des pays qui ne pratiquent pas le même niveau de taxation, et comment respecter les règles de l'OMC ?

Cette séquence sur le "signal-prix" sera dédiée aux économistes autour de Christian de Perthuis, Géraud Guibert...

Débat 7 : approfondissement de l'action par les quotas individuels Session 1, comment fonctionnerait le système (jeudi 25 mars 18h)

- La compréhension de la philosophie générale, visant à se centrer sur les citoyens comme consommateur final : présentation de la plaquette détaillant le dispositif ;
- La faisabilité concrète de ce processus : conditions de traçabilité tout au long des filières de production et d'usage des biens et services
- Les échelles de régulation du dispositif : rôle du niveau européen (considéré assez unanimement comme le bon niveau de mise en œuvre); rôle du niveau national (qui et comment?); rôle du niveau infranational, bourses régionales des quotas, gestion de l'empreinte carbone des collectivités territoriales.

Cette séquence de description d'un mécanisme de quotas individuels sera introduite par Armel Prieur avec les apports de Mathilde Szuba sur l'obligation de rationnement, d'Audrey Berry sur la justice sociale, de Michel Cucchi (directeur d'hôpital), Vianney Languille (shifter), Christophe Huchedé (conseiller carbone bâtiment et transport).

Débat 6 : approfondissement de l'action par les investissements publics financés par l'impôt progressif (jeudi 18 mars)

- Comment faire en sorte que ces nouvelles obligations de moyens satisfassent l'obligation de résultat ?
- De nouveaux prêts à taux réduit ou nuls suffisent-ils à provoquer les changements de mode de vie nécessaires, alors que le monde croule sous les liquidités ?

Cette séquence dédiée à l'action publique et aux financements donnera la parole à Edouard Bouin (APLC-Agir pour le climat, financement européen), Etienne Espagne pour l'Institut Rousseau, aux shifters, à NéqaWatt...

Débat 8 : approfondissement de l'action par les quotas individuels ; Session 2, le caractère négociable des quotas et le rôle du niveau territorial (jeudi 1er avril 18h)

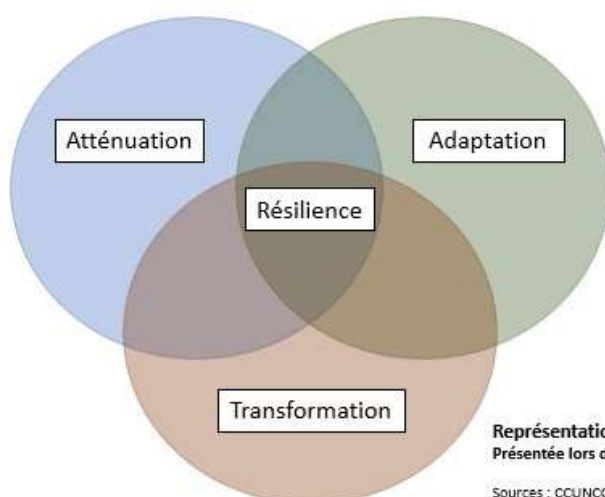
- portée et limites du caractère négociable des quotas individuels, risque que "les pauvres" se dépossèdent de leurs quotas au profit "des riches", au détriment de leur propre santé ;
- les risques d'une fraude généralisée décrédibilisant le système lui-même ;
- la relation entre les quotas individuels et les politiques publiques d'investissement et de réglementation ;
- les conditions techniques : la nécessité d'une informatique robuste, sans risque intrusif ;
- le rôle des territoires dans la régulation du système : budgets carbone territoriaux et effet de levier pour les politiques de transition territoriale.

Cette séquence complémentaire du mécanisme de quotas individuels égalitaires donnera la parole aux Régions (Exposé de Marie-Guite Dufay présidente de Région Bourgogne Franche-Comté), aux experts-comptables, aux architectes, aux commerçants, avec des explications détaillées d'Armel Prieur.

Débat 9 : synthèse et portage des propositions au niveau politique national, européen et mondial (jeudi 8 avril 18-20h)

- Quelles solutions se dégagent à l'issue des débats ?
- Comment porter l'obligation de résultat au niveau politique ? En France, quelle articulation possible avec le projet de referendum portant révision de l'article 1 de la Constitution ?
- Comment organiser le même débat au niveau européen, peut-on envisager un referendum d'initiative populaire au niveau européen ?
- Comment injecter ces réflexions dans le Green Deal européen ?
- Peut-on renforcer la dimension juridique de l'obligation de résultat avec l'adoption d'une Charte européenne des responsabilités ?
- Quelle action au niveau mondial ? en particulier, comment susciter, à l'occasion de l'élection de Joe Biden, un nouveau dialogue transatlantique autour de l'obligation de résultat

7



L'atténuation : Réduction des GES
Adaptation : Réponses apportées aux risques physiques
Transformation : Réponse aux risques par transformation et financement
Résilience : Capacité à s'adapter à un environnement changeant

Représentation de l'Adoption de l'article 2 de l'Accord de Paris Présentée lors du Colloque « S'Adapter ou (sur)vivre ».

Sources : CCUNCC -2015 et WBCSQ Business Climate Resilience, sept 2019

Un film de deux minutes pour convaincre

L'organisation météorologique mondiale confirme que 2020 a été une des trois années les plus chaudes que nous avons enregistrées.

Un reportage de Nicolas Châteauneuf pour le journal de 20 Heures de France 2 :

<https://hidrive.ionos.com/share/wqru5gemgb>



Pour un rehaussement de l'ambition climatique, couplant obligation de résultat et justice sociale
[\(cliquer ici\)](#)

Les faits sont cruels. Après trente ans de discours, d'avertissements catastrophiques, de traités internationaux, de marches de protestation, d'appels à responsabilité, seules les crises économiques et sanitaires, la crise financière de 2008 ou la crise sanitaire de 2020 ont été en mesure de réduire, temporairement, l'émission mondiale de gaz à effet de serre. Ce qui signifie que malgré toutes les déclarations d'intention notre modèle économique repose, comme par le passé, sur une forte corrélation entre PIB et empreinte écologique.

Les tendances ne sont pas identiques dans toutes les régions du monde. En Europe comme en France, les émissions territoriales sont en net recul. Mais ce recul est en grande partie en trompe l'œil du fait des émissions induites par les importations qui n'apparaissent pas sur notre territoire mais font partie de notre empreinte écologique. C'est ce que vient de nous rappeler, en octobre 2020, le rapport du Haut Conseil pour le Climat. Il montre que notre empreinte carbone a augmenté de 1995 à 2005 et connaît depuis lors une diminution, se situant aujourd'hui autour de 11,5 tonnes par habitant et par an, au même niveau qu'en 1995. Depuis les années 2010 les émissions importées ont dépassé les émissions sur le territoire national.

Un changement radical de notre modèle de vie et de développement s'impose. Qui en doute encore ? Mais comment changer de braquet ? Avec quels outils économiques ? Motus et bouche cousue.

Organisons en France un débat ouvert sur la manière d'être à la hauteur des engagements que nous prenons. Passons d'une obligation de moyens à une obligation de résultat. Nous nous sommes engagés à plafonner notre empreinte carbone globale annuelle et réduire le plafond de 6 à 7 % par an. Débattons publiquement de la manière de le faire en conciliant l'efficacité des moyens engagés et l'exigence de justice sociale sans laquelle la charge de l'ajustement sera inévitablement reportée sur les plus pauvres. Débat d'autant plus urgent que c'est à l'échelle de l'Union européenne et dans le cadre du Nouveau Pacte Vert que doit s'organiser, du fait de l'ampleur des échanges intra-européens, ce passage d'obligations de moyens à une obligation de résultat.

Nous appelons les scientifiques, les économistes, les différentes composantes de la société à accepter un débat ouvert sur les solutions respectant cette double obligation de résultat. Nous proposons que les alternatives mises en évidence par ce débat fassent ensuite l'objet d'une délibération citoyenne, dont la récente Convention citoyenne pour le climat a montré avec quel enthousiasme et quel sérieux les citoyens pouvaient se saisir de questions réputées complexes mais qui engagent l'avenir.

Signataires

Pierre Calame, président d'honneur de la Fondation Charles-Léopold Mayer pour le progrès de l'homme, fondateur de Citego, Dominique Méda, directrice de l'IRISSO, Université Paris Dauphine, Christian de Perthuis, Professeur d'économie à l'Université Paris Dauphine, Fondateur de la Chaire Économie du Climat, Géraud Guibert, président de la Fabrique écologique, Claude Simon, professeur émérite à l'ESCP, Michel Berry, directeur de l'École de Paris du Management, Armel Prieur, président de l'association pour l'emploi sans carbone, Corinne Lepage, ancienne ministre, fondatrice du Comité 21, Bettina Laville, présidente du Comité 21, Michèle Rivasi, députée européenne, Patrick Fremeaux, éditeur des philosophes, Maxime Blondeau, président du Printemps écologique, Armel Le Coz, co-fondateur de Démocratie Ouverte, Michel Derdevet, président de Confrontations Europe, vice-président de la Maison de l'Europe de Paris, Anne Girault, présidente de l'ABC (bilan carbone), Nicolas Dufrêne, directeur de l'Institut Rousseau, Andrea Caro Gomez, artiste, coordinatrice du mouvement SOL (monnaies locales), Gilles Berhaut, président d'honneur du Comité 21, Patrick Duncan, ancien directeur au CNRS de Chizé, Dominique Vedy, militant à Val d'Oise environnement (FNE), Vincent Berthet, Scop Développements et Humanisme, administrateur Union des Scop Auvergne-Rhône-Alpes, Bruno Parmentier, auteur pour www.nourrir-manger.com, ancien directeur de l'école d'agriculture d'Angers, Michel Cucchi, directeur d'hôpital, Dominique Bourg, philosophe, directeur de la rédaction de La Pensée écologique, Alain Dubois, président des Acteurs Régionaux du Développement Durable, André Bosquart, ensemble pour le climat Villeneuve d'Ascq Nord, Guillaume Delacourt, fondateur d'Ambition commune, Tourcoing, Laurent Dubreucq, Jean-Yves Rossignol, responsable d'Ingénierie carbone, Véronique Fauvernier, Hugues Sibille, président du Labo de l'ESS, Benjamin Moron-Puech, enseignant-chercheur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), Jacques Billière-George, Yannick Régner, responsable Territoires au CLER - Réseau pour la transition énergétique, Roland Pérez, universitaire, Augustin Berque, géographe orientaliste, Prix Cosmos international 2018, Joseph Tarradellas, professeur Honoraire EPFL, Alexandre Jost, fondateur Fabrique Spinoza, Samuel Thirion, secrétaire Général de TOGETHER, Réseau International des Territoires de Coresponsabilité, Pierre Caro, président association A6 retraite et long vieillissement, Denis Clerc, économiste, Aurélien Boutaud, environnementaliste, François Warlop, agronome (Sciences citoyennes), Michel Godron, Gérard Defois, ecclésiastique retraité, France Joubert, président Centre européen de ressources des groupements d'employeurs, André Decoster, président Association Busabiclou, Philippe Derudder, fondateur de la Monnaie du bien commun, Marina Déak, réalisatrice, Yves Berthelot, convivialiste et membre du Réseau international pour une économie humaine, Yves Cochet, ancien ministre de l'environnement, Bernard Dhorne, Lou Vieil, Markus Luethi, Fondation Charles-Léopold Mayer pour le progrès de l'homme, Michel Adam, ingénierie sociale, Patricia Kasperet, engagée, Jacques Fradin, président co-fondateur du GIECO-IPBC, Antoine Anderson, chargé de mission, Maxime Bono, maire honoraire de La Rochelle, Christine Bisch, animatrice de groupes de parole et d'entraide créative, Philippe Vialatte, citoyen, Christophe Bayle, Delphine Lalu, présidente de la Section des Activités économiques du CESE, Louis-Marie Blanchard, co-fondateur des Citoyens pour le Renouveau de la Démocratie (Les CRD), Thierry Paquot, philosophe, Christophe Blavot, entrepreneur écologie industrielle et territoriale, Patrick Viveret, philosophe, conseiller maître honoraire Cour des Comptes, Cathy Dupuy, Dominique Figeat, économiste urbaniste, Paul Quilès, ancien ministre, Jean-François Caron, maire de Loos en Gohelle, Paul Tran Van Thinh, négociateur honoraire de l'Union européenne, Nacera Aknak Khan, coordinatrice CULTURE du trimestriel XXI, Nils Ohlund, comédien, metteur en scène et animateur de sociocratie, Claude Jourden, engagé dans la transition éthique et écologique de l'économie, l'agriculture et l'alimentation, Bertrand Charrier, physicien, ancien responsable Innovation, Agence Française de Développement, Geneviève Ancel, co fondatrice des Dialogues en humanité, Christophe Beau, paysan vigneron, Georges Garcia, président de La Voie Bleue, Laurent Zibell, ingénieur et économiste, consultant en politiques d'environnement, Hanna Clairière, chercheuse, Chantal Pacteau, biologiste, directrice de recherche au CNRS, Régis Ribette, professeur honoraire du Conservatoire National des Arts et Métiers, Lionel Bécus, Etienne Godinot, membre cofondateur du Mouvement pour une Alternative Non-violente, Jean-Yves Pineau, directeur des Locaux, Fanny Duchemin, professeure des écoles, membre du collectif Paris Bascule, Erick Hénault-Colle, écologiste "Société Civile" Producteur EnR, Claude Leclère, écologiste, Philippe Biutin, Fructor, Sylvain Boucherand, CEO et directeur conseil RSE - Biodiversité - Innovation, Morgane Schlumberger, Mark Ritchie, Patricia Chilton, George Tsobanoglou, University of the Aegean, Greece, Alfonso Cotera, secretario técnico RIPESS LAC, Zaued Do'a, agronome, John McClintock, Éric Fourreau, directeur de la revue Dard/Dard, Johnson Palakkappillil, Jean-François Hérouard, écologiste, Gabrielle Rossi, Jean-Claude Mairal, président de Planète Jeunes Reporters, Vianney Languille, chef de projet pour le spatial, Jezabel Couppey-Soubeyran, économiste, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne & Institut Veblen, Xavier Normand, maire de Castanet-Tolosan, Pierre Léna, professeur émérite, Université & Observatoire de Paris, Philippe Dubois, Pascal Devolder, CNRS, Hervé Cellard, Christophe Mandereau, directeur Aristot, Guillaume Roux, pilote de ligne, Patrick Breaud, X-IGF, Bernard Fortier, artisan, Jean-Loup Chappellet, professeur émérite de l'Université de Lausanne, Marc Pena, chef d'entreprise, Gustave Massiah, économiste altermondialiste, Jean-Baptiste Dusson, Résistance Climatique, Mathilde Szuba, maître de conférences en science politique, Maryse Clary, membre fondateur de l'AIEP (Alliance pour une Éducation à la Citoyenneté Planétaire), George Lumioara Billière, sculpteur et paysagiste, Michel Girin, professeur de Lettres retraité, Catherine Jeandel, directrice de recherche CNRS en océanographie Claude Ruelland, professeur retraité, Georges Chaussepied, président d'un club de la Fédération française de randonnée : Angers rando loisirs, Michael Vincent, économiste, auteur de "le banquier et le citoyen", Richard Herbach, Yannig Derrien, militant régionaliste, Emilie Ducourant, Marie-Pierre Longuet, Marc Valette, militant TZCLD à Nantes et administrateur UNADEL et IRDSU, Anne Bozon, Sylvain Knecht, Francis Charpentier, Marie-Christine Zélem, sociologue, Jean-Marie Côme, R&D Ingénierie, Audrey Berry, chercheuse en sciences économiques, chargée de mission pour le Haut Conseil pour le Climat, Daniel Cueff, maire honoraire de Langouët, François Brun, architecte-paysagiste, Bruno Vidal, Cédric Poirier, Jimmy Berçon, Philippe Mante, co-responsable énergie EELV, Julie Nicolas, Nathalie Coantiec, Change le Monde, Fanny Fleuriot, Clément Debosque, Ma Petite Planète,

Les Acteurs Régionaux du Développement Durable

Depuis les Trente Glorieuses, notre Monde a connu de profondes mutations en termes d'économie, de rapports sociaux, en termes de rapports sociétaux mais surtout en termes de changements environnementaux.

ARDD, est une association 1901 qui a été créée en 1989 sous le nom « Demain l'Environnement ». Très vite les membres de l'association ont souhaité intervenir pour la Société en relais des politiques internationales, européennes, nationales et locales.

Cela s'est traduit par plusieurs actions de formation, de soutien aux projets de développement, de débats ou de brochures à destination des acteurs de la société (élus, entreprises, milieux scolaires et universitaires, acteurs sociaux, associations, citoyens).

Développement Durable, préservation de l'environnement, efficacité économique, développement de la démocratie et de la solidarité, progrès social, innovation technologique, autant de regards qui conduisent les adhérents à s'engager aujourd'hui dans la lutte contre les changements climatiques, dans la protection de la biodiversité ou pour la préservation de la qualité de l'eau et de l'air.

L'association ARDD s'appuie sur les principes issus des engagements du Sommet de Rio en 1992 au travers du Rapport Brundtland

Solidarité et Humanisme –Participation et Démocratie - Analyse globale et Transversalité - Subsidiarité - Précaution et Prévention - Responsabilité et Citoyenneté.

Aujourd'hui, elle est pleinement engagée dans la contribution à l'Agenda 2030 au travers des 17 Objectifs de Développement Durable.

Nom : Prénom :

Téléphone : .. / .. / .. / .. / ..

Adresse :

Commune : Code Postal :

Adresse mail :@.....

J'adhère à l'ARDD en versant une cotisation de 10 € Etudiant ou sans emploi - 25 € - > 50 € - ... €.

Chèque à l'ordre de Demain L'Environnement